
Compte rendu Réunion téléphonique du 05 février 2016

Présents : Edith Hébert, Raymond Nave (prise des notes), Eric Lepelletier.

Société **VIP** : Mr Nigaud (Maitre d'œuvre).

But de la réunion :

- d'obtenir des précisions sur l'analyse économique,
- de préparer la réunion prévue le 10 février au cabinet Lars afin de préparer la discussion, les questions à poser et de définir le rôle de chacun.

Analyse économique.

Suite aux résultats de la consultation de l'analyse financière, il a été retenu pour chaque **lot** les deux sociétés les mieux disantes. Il y a une grande probabilité que l'une de ces deux sociétés soient retenues.

Les critères de jugement de offres étant :

- La valeur financière avec une pondération à 70%,
- La valeur technique avec une pondération à 30%.

Les entreprises qui ont répondu sont parmi les meilleures et mieux disantes.

C'est d'ailleurs ces sociétés qui seront auditionnées le 10 février.

Depuis la réunion nous avons reçu de Mr Nigaud l'analyse technique (voir fichier joint) qui confirme ces choix.

Sur la question concernant les coûts élevés, supérieurs à l'estimation de base, M. Nigaud nous fait part également de son étonnement. Cependant il a remarqué une reprise des activités, et aussi la possibilité que les entreprises ont anticipé avec les premiers éléments fournis, une éventuelle suspicion d'amiante.

Mr Nigaud indique que les résultats du diagnostic, (qui d'autres parts ont été reçu tardivement), indiquant de l'amiante sur certaine façade des bâtiments aura certainement une incidence sur la pression que nous pourrons faire lors de nos négociations avec les entreprises.

D'ailleurs suite aux résultats du diagnostic l'entreprise Vodopijak sollicitée pour le lot n°3 (serrurerie) s'est désistée, n'étant pas équipée pour le traitement de l'amiante.

Réflexion sur une éventuelle réduction des coûts sur le ravalement avec isolation.

- Suppression du renforcement des parois des rez de chaussées : on pourrait diminuer ce coût si on ne faisait qu'un double entoilage, ce qui serait pour Mr Nigaud suffisamment résistant. A confirmer avec les entreprises concernées.
- Ventilation : tous les appartements n'auront pas nécessairement besoin des mêmes travaux. Une analyse pourrait être faite aux cas par cas.

Rôle du CS pendant la consultation.

A la question posée, quel est notre rôle dans les discussions avec les entreprises en tant que Conseil Syndical ?

Mr Nigaud répond: - Il nous faut poser n'importe qu'elles questions, «des questions inattendues», celles que ne posent pas le Maitre d'œuvre.

A cette occasion, je vous invite si vous avez des questions à poser à Mr Nigaud ou aux sociétés consultées, de nous les faire parvenir avant la réunion du 10 février.

Etapas a venir.

- **10 février** : Réunion rapide (à 8hrs juste avant la consultation) avec Mr. Nigaud, Mme Lars et les membres de CS, afin de préparer la rencontre.
- **12 février** : Retour définitives des offres des entreprises suite à la consultation,
- Réunion à définir entre le **12 et le 17 février** avec Mr Nigaud, avant la présentation du rapport d'analyse des offres définitives,
- **17 février** : présentation du rapport d'analyse des offres définitives,
- **entre le 17 et 29 février** : préparation de l'ordre du jour pour l'Assemblée Générale avec Mme Lars,
- **29 février** : envoi de l'ordre du jour pour AG.
- **29 mars** : Assemblée générale.

Conseil Syndical

- * **en pièces jointes** : - Le résultat de l'analyse technique en fichier pdf
- Tableau récapitulatif avant négociation des coûts en fonctions des **lots** et des **options** des sociétés les mieux disantes en fichier pdf.